

Bureau principal de la circonscription
Président

**ÉLECTION DU PARLEMENT DE LA
COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE
DU 7 JUIN 2009**

Récépissé d'un acte de présentation de candidats.

Le soussigné, Président du bureau principal de la circonscription, reconnaît avoir reçu des mains de Madame, Monsieur, (1), une présentation de candidats à l'élection dudit Parlement.

Ces candidats sont :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Ces candidats acceptent les candidatures qui leur sont offertes, par une déclaration annexée à ladite présentation.

Ils se réservent le droit, dans l'acte d'acceptation, d'adhérer à des propositions pour l'attribution du même sigle et du même numéro d'ordre, visées aux articles 21 et 53 de la loi du 6 juillet 1990 réglant les modalités de l'élection du Parlement de la Communauté germanophone (3).

Fait à Eupen, le 2009

Le Président,

(1) Un des trois électeurs signataires au moins de la présentation désignés par les candidats dans l'acte d'acceptation ou un des deux candidats désignés par les parlementaires sortants.
(2) Désignation des candidats dans l'ordre dans lequel ils sont inscrits dans la présentation. Les nom et prénom sont précédés de la mention : Madame (Mme) ou Monsieur (M.).
(3) Conserver ou supprimer ce paragraphe selon le cas.